

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage - échelle 1/10 000°

Nord du territoire



Vu pour être annexé à la délibération du 13 décembre 2013 approuvant le Plan Local d'Urbanisme

Cachet de la Mairie et signature du Maire :

Prescription du PLU : 23 Février 2009
POS approuvé le 25 Mars 1991



Dossier d'élaboration du PLU réalisé par :
PERSPECTIVES
2 rue de la Gare
10150 CHARMONT a/b.
Tel: 03 25 40 05 90
Fax: 03 25 40 05 89
Email: perspectives@perspectives-urba.com



Définition des zones

- UB** Zone urbaine à vocation mixte d'architecture contemporaine
- A** Zone agricole
- Av** Secteur propice à l'installation d'éoliennes
- N** Zone naturelle et forestière
- Ne** Secteur de la zone naturelle à vocation d'équipements
- Nh** Secteur d'habitat isolé en zone naturelle
- Np** Secteur identifiant la zone humide
- Nd** Secteur localisant des sites de déchets, stockage de matériaux inertes
- Nv** Secteur propice à l'installation d'éoliennes

LEGENDE

- Limite communale
 - Limite de zone
 - Espace Boisé Classé
 - Réservoir de biodiversité (Trame verte)
 - Corridor écologique
- Élément du paysage protégé au titre de l'article L.123-1-5-7° du code de l'urbanisme
- 3 Chapelle Sainte-Anne
 - 5 Calvaires
 - 9 Source de Vaussel
 - 10 Source de Dhuy

